



LA COLLINE

HOME DU DISTRICT DE MOUTIER

Home
du district
de Moutier



RAPPORT ANNUEL

2013



<u>Mots du Président</u>	p. 3
<u>Mots du Directeur</u>	p. 4
<u>Domaines d'activité</u>	
Soins	p. 7
Animation	p. 10
Accueil, réception, secrétariat	p. 13
Comptabilité, finances	p. 14
Cuisine	p. 15
Intendance, Cafétéria, Lingerie	p. 16
Service technique	p. 19
Foyer de jour	p. 21
<u>Résidants</u>	p. 22
<u>Personnel, formations</u>	p. 22
<u>Comité de direction, commission de construction</u>	p. 23
<u>Projets principaux pour 2014</u>	p. 25
<u>Remerciements</u>	p. 26

2013 a été une année remplie de défis...

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter les affaires courantes, et surtout l'attribution de travaux concernant l'agrandissement.

Un nouveau règlement du personnel a été mis en place en 2013, avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2014. Je voudrais remercier la bonne collaboration qui a eu lieu avec la commission d'entreprise pour l'élaboration de ce nouveau règlement. Malheureusement, en août 2013 nous avons dû prendre la décision de fermer le Foyer Le Passage à Bévillard, par manque de fréquentation.

Le Foyer Le Passage a été transféré à La Colline où un espace a été aménagé derrière la cheminée.

En début d'année le comité et la direction ont pris la décision de mettre le Foyer de jour et l'Animation sous une seule responsabilité. C'est Mme Orlando qui a repris cette tâche, je la remercie d'avoir relevé ce défi.

Au niveau des finances, en 2013 les comptes ont été suivis de très près par notre administratrice des finances. Ce qui nous amène à un résultat mieux que prévu.

Le seul bémol est le Foyer de jour. Le budget 2013 prévoyait un bénéfice. Malheureusement les comptes nous donnent un déficit. Cela est en lien avec la fermeture du Foyer Le Passage.

Pour le projet Le Marronnier, le permis a été déposé. Mais à l'heure où j'écris ces lignes le permis n'a pas encore été délivré par l'office compétent. Le but est de pouvoir débiter les travaux après les vacances d'été 2014.

Agrandissement

La commission de construction s'est réunie à plusieurs reprises en 2013 pour suivre l'agrandissement. 2013 était surtout le gros œuvre, avec à la fin novembre la mise hors de l'eau du bâtiment. A la fin de l'année 2013, le déménagement de la cuisine a été organisé à Loveresse à la Fondation

Rurale Interjurassienne. Pour le moment nous sommes toujours dans le budget de construction, mais comme dit le dicton, les petits problèmes viennent toujours lors des finitions des travaux.

En 2014, la buanderie sera opérationnelle à fin mars et la cuisine reprendra ses nouveaux locaux aux environs de juin. Fin juin l'agrandissement sera terminé. Début juillet les travaux de transformations seront entrepris dans l'ancien bâtiment et la fin des travaux est prévue pour fin novembre 2014. Je remercie l'ensemble des membres de la commission de construction pour leurs disponibilités, leurs engagements et leur savoir-faire.

Pour conclure, je voudrais aussi remercier mes collègues du comité, où nous avons eu des séances constructives.

Mes remerciements vont aussi au Directeur, ainsi qu'à sa suppléante, à ses cadres et à l'ensemble du personnel de l'institution qui font de La Colline une réputation connue loin à la ronde.

Bernard Leuenberger
Président du comité de direction



L'année 2013 n'a pas grand-chose à envier aux années précédentes. Elle a vu la réalisation de la plus grande partie de ses nombreux projets. Pour ce faire, La Colline n'a pas dévié de la ligne qu'elle prône depuis de nombreuses années. Soit celle d'offrir à son personnel des conditions de travail attrayantes et à ses pensionnaires un milieu de vie et d'accompagnement basé sur le respect du rythme du résidant. Mais cela passe incontestablement par la formation et le perfectionnement professionnel du personnel. Mais aussi par la mise à disposition d'outils de travail performants. L'agrandissement de La Colline et ses travaux de rénovation en seront d'ailleurs la parfaite illustration. Avec leur réalisation, La Colline deviendra une institution de premier ordre dans notre région avec ses travaux d'adaptations importants et son offre élargie. Dans un tel contexte, on comprend encore mieux la nécessité de la démarche qualité qui est en cours à La Colline et qui est appelée à évoluer. En 2013, un très grand nombre de procédure de travail a déjà pu être réalisé. Dans un établissement comme le nôtre, la sécurité au travail a également sa raison d'être et l'année 2013 a servi plus particulièrement à se mettre à jour au niveau de la sécurité incendie et à former le nouveau personnel en la matière. A cela s'ajoute bien sûr une gestion minutieuse des médicaments

et de son circuit dans l'institution. Nous avons le souci d'informer régulièrement les résidants et leur famille sur la vie dans l'institution et sur les projets en cours. Les séances d'information des 12 et 13 avril 2013 nous ont permis d'orienter les participants sur les projets en cours dans l'institution et qui ont pour objectif de répondre encore mieux aux besoins des résidants et du personnel. A cette occasion, nous avons également évoqué le nouveau droit de la protection de l'adulte qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et qui remplace le droit de la tutelle, vieux de près d'un siècle. Ce nouveau droit règle plus particulièrement les questions relatives aux personnes qui ont perdu leur capacité de discernement, c'est-à-dire aux personnes qui sont privées de la faculté d'agir raisonnablement en raison de déficiences mentales, de troubles psychiques ou d'autres causes semblables. Avec l'entrée en vigueur de ce nouveau droit, il nous a paru utile de faire connaître ou de rappeler les aspects relatifs à la vie en EMS, le cas échéant de les clarifier. Ce nouveau droit propose deux instruments permettant de tenir compte de la volonté du résidant dans le cas d'une possible incapacité de discernement survenant ultérieurement : le mandat pour cause d'inaptitude et les directives anticipées du résidant. Dans notre institution, nous continuerons de proposer, comme jusqu'ici, systématiquement la rédaction de directives anticipées. Ce document permet de désigner une personne qui sera appelée, en cas d'incapacité de discernement, à s'entretenir avec le médecin et à décider des soins médicaux et des traitements thérapeutiques à administrer ou auxquels renoncer, conformément à la volonté présumée du résidant. Je me plais ici à rappeler que les familles tout comme les visiteuses sont de véritables partenaires de l'institution et des résidants. Par leur présence rassurante, elles favorisent grandement le maintien social et le bien-être des résidants. Avec le précieux concours des familles et des visiteuses, les professionnels de La Colline peuvent ainsi permettre à nos résidants de se sentir reconnus, valorisés, certes dans un autre milieu de vie. Mais notre mission est de le rendre harmonieux en plaçant les résidants au centre de toutes nos actions et préoccupations. Le 6 février 2013, Telebilingue s'est d'ailleurs intéressé de plus près au rôle des visiteuses dans les institutions en mettant sur pied une émission sur le thème « Visiteuse, visiteur : une écoute bienveillante, ceci sur le plateau de TELEEGLISE. J'ai eu le plaisir de participer à cette émission, mais surtout d'accueillir Telebilingue dans notre institution pour un petit reportage réunissant des visiteuses ce qui a permis de lancer l'émission. Selon les échos qui me sont parvenus, cette émission a bien passé à l'écran. Il reste à espérer qu'elle suscitera des vocations auprès des personnes qui hésiteraient encore de franchir le seuil de notre institution et qui ont du temps à donner en faveur de nos résidants.

Il s'agit d'une action d'entraide dans laquelle on peut se sentir responsable et utile. La visiteuse ou le visiteur peut ainsi assurer une présence rassurante et apporter une plus-value relationnelle. Mais nous devons assurer la pérennité des visiteuses d'où les nombreuses démarches mises sur pied pour y parvenir. Les mesures d'économies du canton de Berne dans le cadre du programme cantonal EOS ont été bien sûr de nature à nous inquiéter durant le 2^{ème} semestre de l'année 2013. Les EMS n'ont pas été épargnés dans ce paquet d'économie. Elles touchaient plus particulièrement les EMS au niveau de la réduction de la contribution de l'infrastructure d'environ 30% et la réduction de la contribution aux soins de 1,8%. Les Associations de la branche ont décidé de monter aux barricades et de se mobiliser pour dénoncer les mesures d'économies prévues. Ce qui a été fait avec un certain succès puisque le Grand-Conseil a décidé d'abandonner la réduction de la contribution de l'infrastructure. Ceci est un « ouf » de soulagement pour les très nombreux projets de nouvelles constructions et d'extensions qui auraient été mis en veilleuse en raison d'un financement incertain. Environ 50 projets n'auraient pas pu voir le jour dans l'ensemble du canton de Berne. Les députés ont été sensibles à cet aspect. Par contre, les coûts de soins standards ont été diminués de 2,5% au lieu de 1,8%. Par cette décision, les EMS du canton de Berne contribuent à raison de 12,2 millions aux mesures d'austérité. C'est certes douloureux, mais cela devrait être supportable. Ces mesures d'économies ont eu le mérite de nous sensibiliser sur la nécessité de mettre sur pied à l'interne de l'institution un programme d'économie. Cela peut passer par des achats groupés, une autre façon de travailler, faire des comparaisons plus pointues de nos fournitures et de nos équipements. A cela s'ajoute bien sûr une surveillance constante de notre masse salariale. Nos réflexions ont débouché sur des directives générales destinées à l'ensemble du personnel qui sont entrées en vigueur au 1^{er} février 2014. Elles émanent des pistes d'économie listées par les cadres en novembre 2013. Ces directives règlent aussi des points en suspens qui méritaient d'être éclaircis. Enfin, une Assemblée du personnel s'est tenue début décembre 2013. A son ordre du jour figuraient le programme d'économie du canton de Berne, les restrictions budgétaires pour La Colline, l'agrandissement de notre institution et des informations sur la commission du personnel. A l'orée de l'année 2014 qui permettra à notre agrandissement de dévoiler pleinement ses effets, il faudra inévitablement compter avec des désagréments pour le personnel et les résidants. Nous devons donc nous serrer les coudes et la solidarité entre le personnel sera un maître mot tout au long de l'année prochaine. S'agissant de notre ouverture vers l'extérieur, il est utile de rappeler que l'antenne du Jura

bernois de l'Equipe Mobile en Soins Palliatifs (EMSP) BEJUNE est dans nos murs. Comme l'expérience est plus que concluante, cette antenne demeurera sur le long terme à La Colline, ce qui est largement bénéfique pour notre institution. Dans la même dynamique, le secrétariat de l'association palliativebejune est également bien ancré à La Colline. Ouverture vers l'extérieur oblige, le cours de répétition de la PC s'est déroulé à nouveau dans les murs de La Colline. D'une manière générale, le cours a répondu aux attentes des partenaires. Au fil des cours, une solide expérience s'est emmagasinée auprès des astreints. Ils se sont sentis cette année encore plus à l'aise dans les gestes de base avec les personnes âgées et dans le soutien qu'ils ont accordé à notre personnel. Avant de conclure, il y a lieu de rappeler que La Colline peut compter depuis 2014 sur une deuxième clown en institution. Celle-ci a fait sa formation durant l'année 2013. Comme les sorties en institution ont pour principe que les clowns interviennent en duo, la nouvelle personne formée sera d'autant plus à l'aise en fonctionnant avec sa collègue clown de La Colline qui met en pratique sa formation depuis 2010 déjà. C'est la fête de Noël qui a mis un terme à l'année 2013. Radieuse et lumineuse, cet événement tant attendu m'a permis d'exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent avec efficacité à ce que La Colline demeure une grande famille et conserve sa renommée. Ma gratitude s'adresse aussi aux familles et leurs proches qui font confiance à notre belle institution. Nous pouvons les assurer que nous continuerons de tout mettre en œuvre pour répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Je n'aimerais pas conclure mon rapport d'activité sans avoir une pensée émue envers toutes les personnes qui nous ont quittés tout au long de l'année 2013 et envers leurs proches.

Jean-Daniel Renggli
Directeur

Domaines d'activité



Soins

Si l'année 2012 a été empreinte par la formation du personnel de l'institution, 2013 sera l'année de changements organisationnels importants au niveau du secteur soins, changements impliquant également l'ensemble des secteurs.

Deux séances d'informations destinées au personnel soignant le 28 janvier marqueront le coup d'envoi de plusieurs projets de réorganisations. Projets

qui, rappelons-le, sont issus d'une analyse des réflexions du personnel durant les modules de la formation « Comment prendre soin en gériatrie et en psychogériatrie aujourd'hui » dispensés par Mme Liaudat d'Active Nursing.

Deux séances d'informations sont mises sur pied en avril pour les résidants et leurs familles afin d'expliquer les changements en cours.

Durant les six premiers mois de l'année, chaque projet a été préparé, expliqué et implémenté. Les mois suivants ont permis d'évaluer et d'apporter les adaptations nécessaires. Je remercie tout particulièrement les IRUS qui ont été moteurs du changement dans chaque unité, le personnel qui s'est investi pour que les projets aboutissent, et enfin les résidants qui ont été quelque peu bousculés dans leurs habitudes.

1. Depuis février, les transmissions des veilleuses se déroulent tous les matins dans les unités, à l'ensemble de l'équipe du jour. Une formation sur les temps de transmissions et le comportement à adopter est organisée pour tous les soignants du 4 au 6 février.
2. En février toujours, les cadres et la Direction se forment à l'utilisation du logiciel FORUM, un outil de planification informatique des horaires de travail qui remplace les fichiers Excel. Les plans mensuels de chaque secteur se rédigent dorénavant sur FORUM.
3. En avril, nous achetons et implémentons la nouvelle version du Dossier de Soins Informatisé (DSI) de Gammadia, version qui nous oblige à migrer le logiciel sur le web. Une formation est organisée pour tout le personnel soignant diplômé. Tout au long de l'année, l'identification et la résolution de nombreux problèmes de jeunesse du DSI pénaliseront les utilisateurs et ralentiront la phase d'adaptation.
4. Une adaptation des horaires entre en vigueur le 1^{er} mai. Cette réorganisation répond aux besoins actuels. Une révision de la couverture horaire journalière permet aux soignants de travailler dans de meilleures conditions en améliorant l'accompagnement des résidants. Le soir, par exemple, 3 soignants travaillaient de 19h30 à 20h00 (1 personne par unité) et seules 2 veilleuses étaient présentes après 20h00. Aujourd'hui, au moins 11 soignants sont présents jusqu'à 19h30, puis 7 soignants jusqu'à 20h15, enfin 5 soignants jusqu'à 21h00. Les nuits sont toujours couvertes par 2 veilleuses.

L'après-midi, la présence de 3 soignants dans l'unité permet des accompagnements individualisés.

En attendant l'agrandissement de l'Etang et l'augmentation de la dotation des soignants prévue en 2014, cette unité fait encore figure

d'exception dans l'organisation développée et des horaires spécifiques sont nécessaires.

5. A cette même date, l'instauration d'un buffet « petit-déjeuner » remplace le service sur plateau. Sans avoir la prétention d'un buffet 5 étoiles, les résidents peuvent ainsi déjeuner à leur convenance entre 8h00 et 9h30. Ce changement de fonctionnement répond à une volonté de développer un moment convivial, « comme à la maison ». Dans la foulée, le service des repas de midi et du soir ont été décalés d'une demi-heure dans les unités.
6. En juin, un soignant référent et un co-référent sont nommés pour chaque résident. Un cahier des charges précis décrit ces fonctions. L'application de ce concept permet une clarification des fonctions des uns et des autres, un contact privilégié de 2 soignants avec un résident et sa famille, un meilleur suivi de l'information et un accompagnement personnalisé des résidents.
7. En juin, une phase test de préparation des semainiers par une assistante en pharmacie de la Pharmacie interjurassienne (PIJ) débute à l'Etang. La gestion des commandes et stockage des médicaments des résidents de l'unité est également modifiée. En cas de succès, ce fonctionnement devrait s'étendre aux autres unités.
8. Enfin, tout au long de l'année, nous avons bénéficié du suivi et du coaching de Mme Liaudat (Active Nursing) pour consolider les notions travaillées durant la formation. Un module du cours a eu lieu pour les nouveaux collaborateurs.

En vue de l'ouverture de notre future unité de psychogériatrie en 2014, de nombreuses démarches sont entreprises :

- Séances avec les cadres de la Clinique de Bellelay en vue d'une collaboration
- Développement d'un concept d'accompagnement et des horaires de travail
- Définition du nombre d'EPT à engager
- Planification des étapes jusqu'à l'accueil des premiers résidents
- Adaptation de la mission institutionnelle et création de la mission spécifique de l'unité de psychogériatrie
- Définition des critères d'accueils des résidents
- Entretiens et nomination des candidats internes à travailler dans la future unité
- Entretiens et nomination de l'IRU

En début d'année, un controlling d'Helsana démontre le bon suivi des dossiers de soins et l'adéquation de l'accompagnement des résidents mis en place à La Colline. Je souligne que toutes les activités décrites se sont déroulées en plus du travail courant et d'un accompagnement de qualité de nos aînés.

Cela démontre notre volonté de nous améliorer constamment en répondant aux besoins des résidents et des familles, ainsi que la richesse et la variété de notre mission.

J'exprime toute ma reconnaissance à chaque soignant pour le travail effectué cette année, son engagement au quotidien et notre collaboration.

Au nom du personnel soignant:

Yann Burri
Infirmier-chef

Domaines d'activité 

Animation

Evénements-clés :

Janvier à décembre :

- Les sorties à La Coop sont toujours autant appréciées. L'occasion de faire ses propres achats et de rencontrer les personnes du village maintient l'autonomie des résidents et permet de garder et de développer le contact avec le réseau social externe.
- « CINE-Rencontres » accueille à chaque séance entre 80 et 90 personnes. Film à succès cette année : « Le renard et l'enfant », « Et au milieu coule le Doubs » et « La fille du puisatier ».
- Deux à trois fois par année, nous nous rendons au Palais des Congrès à Bienne pour profiter des concerts de l'orchestre symphonique de Bienne. Nous avons également l'opportunité de manger le repas de midi sur place.
- Diapos et films (présentation et commentaires par les réalisateurs) : « Glacier du Groenland », « La faune et la flore », « Regard ouvert sur la Suisse ».
- Les ateliers-cuisine en petits groupes à l'atelier rencontrent un grand succès. Les « Party-Raclette » passent au premier rang mais cette année la fondue chinoise a également été appréciée tout comme les « party-pizzas » et les « party-crêpes » en compagnie de la protection civile. Puis

- à la fin de l'été quand le coin « devant la cheminée » s'est transformé en « Gelateria », les résidants ont profité de l'occasion pour passer commande.
- Chaque matin des ateliers jeux, mémoire, créatifs, cuisine et chants sont organisés. Ils permettent de maintenir la mémoire et la motricité fine des résidants et de créer des liens entre eux afin de prévenir la solitude.
- Durant l'automne et l'hiver, nous nous rendons aux « thés dansant » inter-EMS organisés par « La Croisée des Loisirs » à Delémont. « L'Echo des Ordons » toujours motivé à nous faire danser anime joyeusement ces après-midis très appréciés.

Animations musicales, spectacles, conférence :

- Spectacle de danse avec un groupe d'enfants de 4-8 ans
- « Fred et le Schindou » (piano, guitare, accordéon et chant)
- Pâques : animation musicale à l'euphonium et au piano avec MM. Gerber et Châtelain
- Pour la fête des mères nous avons eu l'opportunité d'accueillir Aline d'Ans, la petite fille d'un résidant pour un récital de piano et chant
- Fanfare des aînés de Reconvilier
- Rolf Cielbala (chant et harmonica)
- Chorale « Eco del Ticino »
- Concert de cithares avec le groupe « Les Citherelles »
- Chœur des aînés de Courrendlin
- « L'Echo des Ordons » lors de la fête du 1^{er} août
- Roland Paris (guitare, accordéon et chant)
- Le « Duo Mallet » avec ses marimbas et ses xylophones
- Nicole Thomet et son accordéon
- Jean-Luc Oberleitner (chant, accordéon, cloches, ...)
- Récital de piano avec Nicola De Raymond
- « Le p'tit chœur du club des aînés »



- Conte et orgue de barbarie
- Quatuor musical lors de la fête de Noël (piano, guitare, flûte traversière et chant)
- Pour la première fois à La Colline : Conférence avec Mari Boillat « Amour & Tendresse »

Fêtes

Le Nouvel-An, l'Épiphanie, La Chandeleur, Pâques, le 1^{er} août, la St-Nicolas et Noël sont des fêtes à ne pas manquer. Chaque année, une animation spéciale est organisée pour marquer l'événement. En début d'année une répartition entre les animateurs de l'animation et du Foyer de jour est programmée.

La veillée de Noël du 24 décembre a été un succès :

Une crèche vivante a offert aux résidents et à leur famille de vivre une très belle veillée de Noël dans un décor somptueux. C'était une première ! Cette crèche a été animée par des membres du personnel de l'institution sur la place extérieure de La Colline avec thé, vin chaud, mignardises et cadeaux le tout agrémenté par de la musique et des chants de Noël. À voir les yeux des résidents chargés d'émotion, ce fut une pleine réussite.



SORTIES, VISITES, EXPOSITIONS :

- Exposition de Pâques « Le chemin de la passion » à La Lingotière à Reconvilier
- Brunch à la foire des saveurs à Moutier
- Sortie au Siky-Ranch avec les personnes désorientées
- Grillades au Pom-Pom à Tavannes en deux groupes avec animation musicale
- Pique-nique inter homes à Belprahon avec concours de pétanque

- Sortie au bord du lac pour déguster le filet de perche
- Concert de l'orchestre symphonique de Bienne au Palais des Congrès avec repas de midi sur place
- La sortie d'été a été la visite du zoo de Bâle. Vu le grand intérêt des résidants, nous avons dû planifier trois dates afin que chacun puisse profiter de la beauté de la nature et des animaux qu'offre ce parc bien emménagé pour les personnes à mobilité réduite. Le pique-nique en petits groupes a été partagé dans la bonne humeur mais aussi à chaque fois sous un soleil généreux.
- Vacances à Lavey-les-Bains avec le Foyer de jour
- Cortège et Foire de Chindon
- Rallye de Reconvilier à Sorvilier en passant par Bellelay, Les Ecorcheresses et Moutier avec le home et le Foyer de jour des Lovières
- Visite de l'exposition « Les Brins en Folie » à Court
- Sortie avec le Foyer de jour à l'exposition des paysans horlogers
- Repas à choix : la chasse à Perrefitte ou la St-Martin à Courroux
- Marché de Noël à Bienne pour admirer les illuminations ainsi que les exposants dans leurs belles maisonnettes en bois avec le repas du soir au restaurant de l'Arcade
- Exposition des crèches à Moutier

*Service d'animation
Dany-Laure Orlando*

Domaines d'activité  *Accueil, réception, secrétariat*

Pas de grands changements en 2013 à la réception. Outre l'accueil et les travaux de secrétariat, une des tâches des secrétaires est de porter le courrier aux résidants.

Ma collègue et moi-même apprécions ces moments passés avec les résidants. C'est une autre façon pour les résidants de communiquer avec d'autres personnes.

*Catherine Charpilloz
Secrétaire*



L'année 2013 a commencé par notre projet d'agrandissement où il a fallu attribuer les premiers gros travaux.

Pour la comptabilité, ce fut aussi une année agrémentée de changements et de nouveautés.

Pour parer aux premières créances de l'agrandissement, nous avons obtenu un premier crédit de Fr. 5'000'000.- en janvier 2013. Un second de Fr. 2'500'000.- en juin 2013 et un troisième également de Fr. 2'500'000.- en juillet 2013.

Un important travail a dû être effectué tout au long de l'année pour faire le contrôle et le visa des factures relatives à la construction par le Président de la commission M. B. Leuenberger.

Au final, la comptabilité se chargeait de transmettre les factures pour effectuer le débit.

Le montant de ces débits s'élève à Fr. 5'880'645.75 au 31 décembre 2013.

La nouveauté en cette année 2013 a été celle de quitter la convention collective de travail dans laquelle nous étions affiliés depuis 2007, pour créer notre propre règlement du personnel avec l'accord du comité de direction et approuvé par l'Assemblée des délégués en décembre 2013. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Un fait plus triste en septembre 2013 a été celui d'abandonner le projet pilote du Foyer Le Passage à Bévillard. Nous devons malheureusement constater qu'il n'est pas encore dans les habitudes des personnes âgées de demander de l'aide.

Pour clore cette année 2013 où la surcharge de travail ne nous a pas manqué, il faut tout de même donner quelques infos sur les comptes. Avec beaucoup de précision et de vigilance, l'année 2013 a été bien gérée car le bouclage laisse prévoir une provision plus élevée que prévue. Nous nous réjouissons tous ensemble de voir la concrétisation de ce beau projet d'agrandissement se réaliser.



Une année s'est à nouveau écoulée, voici un petit résumé des points les plus importants qui l'ont marquée.

Au niveau des repas du personnel et des cantines, rien n'a changé par rapport à 2012.

Le point le plus important a concerné les transformations et l'agrandissement de la cuisine actuelle. Durant cette période, nous avons essentiellement travaillé sur la planification avec l'entreprise Hugentobler.

Tout au long de cette année, nous avons eu des échanges au niveau de la planification, des installations frigorifiques, des machines, etc. qui seront installées dans les nouveaux locaux.

Cette partie a été très intéressante car nous avons pu participer, donner notre avis et surtout suivre et voir le travail et les problèmes auxquels sont confrontés les architectes et les planificateurs.

Puis, le déménagement sur Loveresse dans la cuisine du centre d'agriculture où nous cuisinons actuellement, a dû être planifié et pensé dans les moindres détails.

Un autre point que je tiens à mentionner, concerne les petits déjeuners. Je remercie les équipes des soins de chaque unité qui s'en occupent depuis que nous avons déménagé à Loveresse.

Je vous retrouve l'année prochaine et je me réjouis de pouvoir vous faire un résumé sur notre retour à « La Colline » dans nos nouveaux locaux avec de nouvelles idées et un nouveau concept.

Jean-Pierre Panizzi
Chef de cuisine

Domaines d'activité *Intendance, Cafétéria, Lingerie*

Il me frappe certains jours de constater ce contraste saisissant entre la vie de nos résidents dans la maison où les journées s'écoulent gentiment, rythmées paisiblement par les repas, les soins, les animations, une quiétude, de la sérénité qui règnent dans les couloirs ou les petits salons ou la cafétéria et la vie trépidante, agitée des coulisses, à savoir la réalité au quotidien des services qui s'affairent tous, dans leurs domaines de compétences respectifs, pour le bien – être des résidents.

Il s'agirait en quelque sorte d'une mélodie à deux temps, un temps calme, lent, doux et un autre vif, rapide, efficace, le tout ne devant offrir qu'harmonie et équilibre.

C'est cette mesure que nous nous efforçons de battre chaque jour pour proposer aux résidents et à leurs proches un lieu accueillant et convivial. Plusieurs défis se sont présentés à nous durant l'année 2013. Ils seront évoqués par les trois différents secteurs de l'intendance. Entretien – Lingerie – Cafétéria – Salle à manger.

L'intendante et l'intendante adjointe

Le duo, Fabienne Petracca et Elodie Joray, a durant toute l'année 2013 géré ses trois secteurs en faisant preuve de motivation, de bonne collaboration et de rigueur afin de respecter au mieux les budgets attribués, soit en matériel, en produits d'entretien, produits de lingerie. L'intendante a continué son mandat de participer aux séances de la commission de construction, et l'intendante adjointe à mettre sur pied les procédures qualités avec l'aide du responsable qualité. Nous avons tout au long de l'année géré la mise en place des séances, des comités, des colloques, des apéros, des cours qui se déroulaient soit en salle polyvalente, soit derrière la cheminée, ceci avec l'aide de nos équipes respectives. Dans notre

quotidien nous gérons aussi l'attribution des vestiaires et des tenues de travail pour tout nouveau membre du personnel. Nous avons participé en février au cours du nouveau logiciel Forum, afin de mettre en pratique les nouveaux plannings du personnel. Nous avons réfléchi aux mesures d'économies à faire pour l'année 2014 suite à la demande de la direction. Avec l'équipe d'entretien et les aides de cuisine nous avons fait l'essai de nouveaux produits de nettoyages de différentes maisons, ceci afin de faire des comparaisons rapport qualité prix.

Entretien

Durant l'année 2013, plusieurs décès nous ont amenés avec le service technique à rafraîchir et à faire des travaux de nettoyages plus approfondis et de remise en état, afin d'accueillir un nouveau résidant, ceci pour une vingtaine de chambres.

Une année de réflexion, pour revoir nos prestations à la baisse tout en maintenant les règles d'hygiène et les processus mis en place, nous y sommes parvenus avec une bonne collaboration et motivation des équipes, un nouveau dossier procédures qualité a été instauré, ce qui facilite le personnel dans son organisation des travaux à effectuer, durant la semaine, le mois et l'année. Ainsi que l'utilisation des machines d'entretien, au dosage correcte des produits.

Nous avons changé les horaires de travail au 1^{er} mai 2013, à la suite des changements d'horaire des repas des résidants, ainsi qu'avec la mise en place de respecter le rythme de la personne âgée, et de ses désirs. Nous nous y sommes repris en plusieurs fois pour arriver à fonctionner avec nos collègues des soins, mais rien n'est acquis puisque dans peu de temps nous devons revoir ces derniers avec l'ouverture du nouveau bâtiment.

Les plannings du personnel sont en vigueur aussi depuis le 1^{er} mai, cet outil nous facilite le travail pour le calcul des taux horaire sur le mois.

Nous avons continué nos colloques constructifs et bien utiles pour le bon suivi de l'équipe chaque mois.

Lingerie

Dès janvier 2013 nous avons acheté une balance pour peser le linge, ceci pour nous rendre compte du tonnage que nous traitons par semaine, par mois et par année. Les chiffres nous parlent mieux, nous avons traité 32'477 kg sur toute l'année ce qui représente env. 600kg par semaine. Cela nous permet également de savoir quelle quantité de produits nous utilisons, et quel taux d'occupation en personnel il nous faut. Ce tableau de statistiques nous a aidés pour l'achat des nouvelles machines, nouveaux séchoirs, nouvelle calandre et accessoires pour la future buanderie qui sera en vigueur en 2014 dans le nouveau bâtiment.

Notre réflexion durant l'année a été les mesures d'économie, que pouvons-nous diminuer comme prestations qui étaient superflues, comment les mettre en place, ceci en discussion avec l'équipe en place. Les habitudes n'ont pas été simples à changer et mettre en place, mais à ce jour chacune a trouvé son rythme. Beaucoup de bonne collaboration et de motivation pour que l'équipe soit juste et cohérente.

Nous avons dû changer déjà en 2013 la grande machine car après plusieurs années d'activité non-stop, elle a « rendu l'âme ». Nous avons pu mettre en place une nouvelle machine qui ensuite partira dans la nouvelle buanderie.

Nos installations vieillissent et à tout moment nous avons dû faire recours au service technique de la maison Schultess. La nouvelle buanderie ne sera pas du luxe.

Quelques procédures qualité ont été mises en place, les prochaines viendront avec le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux. Nous avons poursuivi nos colloques en se rencontrant tous les deux mois.

Apprenties

Nos apprenties gestionnaires en intendance, sont allées en stage à l'extérieur. Un échange d'apprentie de 1^{ère} année s'est fait entre l'Hôpital de Moutier et le home La Colline durant le mois de juin 2013. Notre apprentie de 2^{ème} année a suivi un stage en lingerie à l'Hôpital de Saint-Imier, ainsi qu'au secteur accueil et service à la Clinique du Noirmont. Nous avons reçu deux stagiaires GEI durant l'été, qui s'intéressaient à découvrir le métier.

Nos deux apprenties ont présenté leur apprentissage, une d'entre elles a eu une interview par RJB avec sa maîtresse d'apprentissage, et la seconde a présenté le métier dans le journal La Semaine.

Cafétéria et salle à manger

Notre cafétéria reste le lieu incontournable de nos résidants, de leurs familles et des visites. Elle est très prisée en fin de journée et les jours de fête. Nous faisons en sorte que durant toute l'année ce lieu soit chaleureux et accueillant.

Les premiers mois de l'année ont été surtout tournés vers les changements d'horaire des repas prévu au 1^{er} mai 2013. Nous nous sommes consacrés à revoir chaque cahier des tâches pour chaque horaire correspondants et ceci tout en collaborant avec la cuisine, nous avons revu ensemble la méthode de servir le soir en salle à manger. Les horaires de la cafétéria ont été revu, au plus grand plaisir des résidants, des familles, des visites. Pour eux il était important que l'horaire de fermeture soit prolongé jusqu'à l'heure du souper. Donc nous fermons à 17h30, mais chaque personne peut rester en cafétéria jusqu'à 18h15 si le cœur lui en dit. Nous avons aussi mis en application le nouveau système de planification des horaires Forum.

Deux visites à la cafétéria du home des Lovières ont été faites, ceci afin de visualiser une nouvelle cafétéria, prendre quelques idées d'aménagement pour notre future cafétéria. Chaque membre de l'équipe a pu y participer.

Plusieurs séances avec les architectes et la maison Hugentobler ont eu lieu, afin d'arriver à des discussions constructives pour l'aménagement de la nouvelle cafétéria qui verra son ouverture en septembre 2014.

Nous remercions, les résidants, leurs familles, nos fidèles clients, pour la confiance qu'ils nous témoignent durant toute l'année.

Pour toutes les équipes de l'intendance, un cours de manutention sur une demie journée a été organisé, ceci afin d'aider chaque membre à pouvoir faire des transferts des résidants, soit d'une chaise roulante à un fauteuil, ou à emmener aux W.C, ou encore aider le résidant à se remettre correctement sur une chaise, ce cours, très intéressant, a été donné par Carmen Liaudat.

Certains membres des équipes ont pu se rendre à la foire de l'Igheo à Bâle. Durant les fêtes du 1^{er} août 2013 et de la fête de Noël, le personnel de l'intendance s'est impliqué, dans l'organisation, la mise en place, la décoration, le service. Ces deux fêtes comme toutes ces dernières années sont très appréciées des résidants et de leurs familles.

Nous tenons à remercier toute notre équipe, pour son engagement, sa précieuse collaboration tout au long de l'année.

*Responsables du service intendance
Fabienne Petracca et Elodie Joray*

Domaines d'activité



Service technique



L'année 2013 fut aussi, pour le service technique une année remplie d'inattendus et de travaux supplémentaires liés à l'agrandissement. Il était parfois très difficile de planifier mon travail au quotidien. Nous avons eu des coupures de courant et d'eau, des canalisations cassées et bien d'autres aléas inhérent à la construction. Différentes séances de chantier se sont greffées

à mes journées déjà très chargées et j'ai eu à répondre à toutes sortes de questions en lien avec les installations techniques. J'ai essayé de retenir un maximum d'information en vue de mon futur travail dans la nouvelle partie de l'institution.



La Colline n'a, à ce jour que trop peu de place pour stocker son matériel. J'ai dès lors mis ma grange à disposition pour ranger le mobilier de réserve tels armoires, tables de chevet,

lits, chaises, rollator etc... Le matériel en retour suite à la fermeture du Foyer d'accueil Le Passage à Bévillard ainsi que l'aménagement de la plonge de la cuisine dans les garages de La Colline a fini par remplir l'entier de la surface mise à disposition. Fort heureusement la grange se trouve à 2 pas, à Chaindon !



Un travail un peu moins plaisant était de faire le gendarme autour de l'institution en contrôlant sans cesse les parcsages des véhicules des ouvriers du chantier. J'ai également fait le maximum pour sécuriser les entrées de la nouvelle construction.

Travaux d'entretien et de maintenance

Plus d'une vingtaine de chambre ont été restaurées. Décapage des lino avec traitement 3 couches des sols, coulisses et ferrements des portes de salle de bains changés au fur et à mesure de leur usure. Le carrelage nécessite lui aussi quelques réparations et changements. Le revêtement de sol de l'unité du Pavillon a été décapé et traité en 3 couches.

J'ai eu l'occasion de suivre une formation concernant le traitement des sols auprès de la maison Wetrok à Bülach, ce qui sera fort utile pour l'institution.

Swissmedic prescrit des normes de sécurité pour tous les appareils de soins et les lits. Chaque année un contrôle des courants de fuite sur chacun de ces éléments est effectué. Les fonctionnalités et l'aspect mécanique sont également contrôlés. Pour la première fois en 2013, nous avons pu effectuer ces tests nous-mêmes, grâce à l'appareil de contrôle que nous avons acquis avec d'autres homes du Jura bernois.



Le petit Zoo de La Colline se porte très bien et c'est une animation toujours très appréciée par nos résidants et visiteurs. Un poulain né au printemps 2013 a été vendu à Orvin et une quinzaine de lapins sont passés à la casserole. Le parc à chèvre a été déplacé par 2 membres de la PC lors de leur engagement en novembre. Il se trouve désormais dans le talus au nord-ouest du bâtiment.

*Jean-Pierre Wäfler
Resp. service technique*



Depuis le 1^{er} mars, l'équipe du Foyer de jour est placée sous la responsabilité de Dany-Laure Orlando qui conduit dorénavant le secteur d'animation et du Foyer de jour. Chaque secteur continue de fonctionner de manière indépendante mais la collaboration s'est intensifiée et développée. Le personnel du Foyer de jour, quant à lui travaille de manière plus régulière pour le compte de l'animation et des résidants. Ceci amène de nouvelles idées bienvenues dans ce domaine ! L'équipe du Foyer de jour, prend part à une partie des activités proposées pendant le week-end. Une prestation supplémentaire est ainsi offerte aux hôtes du Foyer qui bénéficient sur inscription d'une occupation agréable le samedi ou le dimanche également. Au final, les 2 secteurs ont gagné en flexibilité et en créativité.

Dès le 1^{er} septembre, notre bus de transport a été amputé d'une partie de ses sièges. L'opération s'est faite après maintes réflexions quant à l'utilité ou non de s'adapter au nouveau permis de conduire D1. Ayant renoncé à envoyer le personnel aux cours proposés par différents acteurs du monde de l'automobile, nous nous sommes retrouvés à faire nos transports et balades avec un véhicule supplémentaire. Ceci amène bien sûr, des complications et des coûts supplémentaires mais permet aussi de terminer les tournées de retour au domicile plus rapidement.

Le 30 septembre 2013 marque aussi la fin de l'expérience « Foyer d'accueil Le Passage ». En effet, nous avons dû nous résoudre, avec nos partenaires de l'ASAD, Vallée de Tavannes et l'antenne Alzheimer JB-Seeland à mettre la clé sous le paillason. Dès le printemps, la fréquentation a commencé à fléchir et, après avoir épuisé toutes les pistes possibles de soutien et de financement l'inéluctable est arrivé. Les hôtes restants n'ont cependant pas été abandonnés et ont tous retrouvé sans difficulté leur place au Foyer de jour La Colline.

Le regroupement des deux foyers a permis de terminer l'année sur une fréquentation à la hausse. Jusqu'aux vacances d'été, nous avons en permanence entre deux et trois places de libres par jour. Grâce à la venue de nouveaux hôtes et au retour des « Passagers », le maximum était atteint ! Finalement, le total des hôtes du FJ s'est établi à 2336 journées au lieu des 2520 prévues.

La fête de Noël a également connu quelques changements. La migration de l'église Mennonite de Tavannes s'est faite en direction de la salle de paroisse de Sorvilier. Le personnel de l'animation a prêté main forte à

l'équipe du FJ pour organiser ces festivités. Le programme proposé fut très apprécié de nos hôtes et de leurs invités. Nicolas Besancet a émerveillé tous les auditeurs grâce à sa prestation de grande qualité à la flûte de pan. Nous remercions toutes les familles qui représentent nos hôtes pour la confiance qu'ils nous accordent lors de la prise en charge de leurs aînés au Foyer de jour !

Stéphane Desinde

Résidents



En débutant l'année 2013 avec 68 résidents, nous avons tout de même été endeuillés par 29 décès alors que 2 résidents ont été transférés dans une autre institution mieux adaptée à leur pathologie. C'est avec 69 résidents (dont 15 hommes) que nous terminons l'année.

C'est ainsi que nous comptabilisons 25'360 nuitées pour 2013 avec un taux d'occupation de 103.70 % (grâce à des couples séjournant dans une seule chambre).

La moyenne de la durée de séjour des personnes ayant quitté l'établissement en 2013 s'élève à 2,46 ans.

La moyenne d'âge des résidents se situait à 87,25 ans à fin 2013.

Personnel, formations



Changement de personnel

En 2013, nous avons accueilli 13 nouveaux collaborateurs, 11 dans les soins dont 1 responsable d'unité de l'Etang, 1 dans le service cuisine, ainsi que deux nouvelles apprenties ASSC.

18 collaborateurs ont choisi une autre orientation dont 2 départs à la retraite.

3 stagiaires Juveso, 2 de la Croix-Rouge, 5 ASE, 9 ASSC (1^{ère} – 3^{ème} année) et une stagiaire infirmière HES ont profité de notre personnel expérimenté pour effectuer un ou plusieurs stages à La Colline, dans le service des soins, de l'animation et du Foyer de jour.

Afin de faire face aux situations imprévues, nous pouvons compter sur la présence de 6 personnes remplaçantes auxquelles nous pouvons faire appel dans le service des soins.

Nous avons également pu accueillir 5 civilistes dans les divers secteurs de l'institution.

Formations

Nous félicitons 4 collaborateurs(trices) qui ont obtenu respectivement un CFC ASA, CFC ASSC et CFC ASSC selon art. 32.

Nous avons également une collaboratrice qui a suivi la formation de formatrice en entreprise.

Jubilaires

La Colline compte une fantastique équipe de collaborateurs. C'est avec une grande reconnaissance que nous remercions spécialement 3 fidèles collaborateurs(trices) qui comptent 10, 15, 20 de loyaux services au sein de notre institution.

Naissances

1 collaboratrice dans les soins a eu la joie de donner naissance à un petit garçon.



Le Comité de direction s'est plus particulièrement investi sur le plan stratégique, laissant au Directeur le soin de s'occuper avec son personnel du fonctionnement opérationnel de l'institution. Le comité s'est réuni 8 fois en séances ordinaires et agrandissement oblige, le comité s'est aussi occupé de l'adjudication des travaux.

Les délégués du syndicat de communes du district de Moutier « La Colline » se sont réunis à deux reprises.

Composition du Comité de direction au 31.12.2013 :

Président :	M. Bernard Leuenberger
Vice-présidente :	Mme Elisabeth Trummer
Membres :	Mme Elisabeth Carpio, M. Maxime Beurret, M. Sam De Marco, M. Henri Kneuss, M. Marc Utermann
Directeur :	M. Jean-Daniel Renggli
Secrétaire du syndicat :	Mme Catherine Cangiamila

Composition de la commission de construction (pour le projet d'agrandissement)

Membres permanents :

Le Président de la commission	M. Bernard Leuenberger
Représentant du Comité de direction :	M. Sam De Marco
Le Directeur :	M. Jean-Daniel Renggli
La comptable	Mme Catherine Cangiamila
Le responsable technique :	M. Jean-Pierre Waefler
Représentants du secteur soins :	M. Yann Burri (Infirmier-chef) Mme Beatrix Moser
Intendante	Mme Fabienne Petracca
Animation et Foyer de jour :	Mme Dany-Laure Orlando
La secrétaire des procès-verbaux :	Mme Catherine Charpiloz
Les architectes-conseils :	MM. Stéphane Kaiser et Xavier Wittwer

Personnes invitées de façon ponctuelle :

Les représentants des autres secteurs de La Colline faisant partie du groupe de pilotage.

La Commission de construction s'est réunie à six reprises en 2013.



- Entrée en vigueur du nouveau règlement du personnel
- Poursuite de nos démarches qualité et sécurité
- Démarrage des travaux pour la construction du Marronnier
- Poursuite de la gestion des médicaments et des semainiers pour répondre aux normes et recommandations édictées par le pharmacien cantonal
- Aboutissement de notre agrandissement et de nos travaux de rénovation, soit :
 - 14 lits en unité sécurisée de psychogériatrie
 - 7 lits pour élargir l'unité de L'Etang
 - 3 lits en unité d'accueil temporaire (chambres de vacances)
 - réfection totale et agrandissement cuisine, lingerie, buanderie
 - nouveau Foyer de jour avec accès indépendant
 - réaménagement des espaces de vie, de la cafétéria et d'animations
 - réfection des sols des espaces de circulation et du salon de coiffure
 - nouvelle salle polyvalente, réaménagement bureaux administration/soins
 - regroupement de toute la logistique dans le nouveau bâtiment
- Accueil de nouveaux résidants à partir de septembre 2014
- Engagements et intégration de nouveaux collaborateurs dans les secteurs
- Nouvelles timbreuses en lien avec l'outil de planification des heures
- Redéfinition et redistribution des tâches à l'administration

Remerciements



J'aimerais remercier très sincèrement l'ensemble du personnel pour le travail de grande qualité qui a été fourni tout au long de l'année en faveur du bien-être de nos résidents et de nos hôtes. Travailler à La Colline exige des compétences élevées mais aussi de grandes qualités humaines. Je remercie les collaborateurs et les collaboratrices de mettre chaque jour leur savoir-être et leur savoir-faire à disposition de nos résidents et de nos hôtes qui ont placé leur confiance envers notre institution. La Colline et son Foyer de jour ont très bonne presse dans la région mais aussi loin à la ronde. Cette marque d'estime revient à l'ensemble du personnel qui fait preuve indéniablement d'un grand professionnalisme mais aussi d'une aptitude aux relations humaines. Car l'un ne va pas sans l'autre. Mes plus vifs remerciements s'adressent également aux communes, à leurs délégués, aux membres du comité, aux visiteuses, aux bénévoles, aux ecclésiastiques, à nos différents partenaires et aux nombreuses personnes qui oeuvrent souvent dans l'ombre, pour le bien de notre institution et qui nous soutiennent quotidiennement dans notre belle mission.

Jean-Daniel Renggli
Directeur



*Route de Chaindon 16
2732 Reconvilier*

*Tél. 032 482 74 00
Fax 032 482 74 70*

www.home-la-colline.ch